DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Produit

Nom du produit : EUROPE SMALL CAPS compartiment de la SICAV SEPIAM FUNDS

Part : B

ISIN : FR0013298544

Description : EUROPE SMALL CAPS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers

Nom de l'initiateur : Montségur Finance S.A.S, 39 rue Marbeuf, 75008 Paris, France. Montségur Finance est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Montségur Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés. Appelez-le +33 (0)1 85 74 10 00 pour de plus amples informations.

Site internet : www.montsegur.com

Date de production du document d'informations clés : 15/06/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : EUROPE SMALL CAPS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

Objectif Le Compartiment Europe Small Caps vise à surperformer le marché des actions européennes sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 7% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type discrétionnaire. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence.

Le Compartiment investit principalement dans des petites ou très petites sociétés dont la capitalisation est pour l'essentiel inférieure à 2 Milliards d'euros. La première étape consiste à filtrer l'univers d'investissement grâce à des critères divers et complémentaires que sont : des filtres de liquidité, des filtres géographiques, des filtres sectoriels. Cela conduira à une liste de valeurs investissables de plusieurs centaines de titres. L'analyse macroéconomique constituera le second volet du processus d'investissement : la détermination du cycle économique et de sa dynamique ainsi que l'orientation de la politique monétaire permettra de déterminer des paris sectoriels et des zones géographiques à privilégier. La dernière étape est fondée sur l'analyse quantitative et qualitative des entreprises avec des critères tels que la croissance, la rentabilité et la valorisation qui permettent de pouvoir identifier des sociétés présentant un potentiel de plus-values significatif selon l'équipe de gestion.

Le Compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- A 100% en liquidités ou produits monétaires durant la période de souscription initiale (du 14/02/2018 au 23/02/2018)
- De 60% à 100% sur les marchés actions de petites et très petites capitalisations, de tous secteurs dont :
- 60% minimum sur les marchés actions de l'Union Européenne
- De 0% à 25% en titres de créances ou instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics issus de la zone euro ou libellés en euro dans des titres dont la notation est au minimum « investment grade » selon l'échelle d'au moins une agence de notation ou de qualité équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
- De 0 à 10% en OPC français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R 214-13 du code Monétaire et Financier
- De 0 à 25% au risque de change sur les devises hors Union Européenne

Le Compartiment peut intervenir de manière discrétionnaire sur les marchés à terme réglementés, organisés, français et/ou étrangers, pour couvrir le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (risque de change uniquement en couverture). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du Compartiment à compter du 26/02/2018.

Durée : Le fonds a été créé le 14 février 2018 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation

Investisseurs de détail visés : Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées, chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux (J) avant 12 heures, auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Le règlement intervient à J+2 ouvrés.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur incluent notamment :

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Risque de liquidité : ce risque s'applique aux titres dont le volume de transactions est faible et pour lesquels il est plus difficile de trouver à tout instant un acheteur ou un vendeur à un prix raisonnable, notamment lors de souscriptions ou de rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

La durée de la période de détention recommandée est de 5 ans.

Si le fonds est libellé dans une monnaie différente de la monnaie officielle de son Etat de commercialisation, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie du pays de commercialisation, peut varier selon les fluctuations monétaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3800 EUR	3340 EUR
	Rendement annuel moyen	-62,0%	-19,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7090 EUR	9240 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,1%	-1,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10650 EUR	14520 EUR
	Rendement annuel moyen	6,5%	7,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16300 EUR	20570 EUR
	Rendement annuel moyen	63,0%	15,5%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR par an.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et juin 2025.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre janvier 2019 et janvier 2024.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Que se passe-t-il si Montségur Finance n'est pas en mesure d'effectuer les virements ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'Initiateur. En cas de liquidation du fonds, les actifs sous-jacents seront liquidés et vous recevrez une part appropriée du produit de liquidation. Vous pourriez alors subir une perte totale ou partielle de votre investissement.

Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	262 EUR	2001 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,6%	2,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,56% avant déduction des coûts et de 7,74% après cette déduction.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,24% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	124 EUR
Coûts de transaction	0,73% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	73 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	65 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 5 ans.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

Afin d'assurer une gestion équitable de la liquidité entre les investisseurs, la Société de Gestion peut, dans certaines circonstances exceptionnelles, mettre en œuvre des outils de gestion de la liquidité tels que notamment le mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») ou l'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing »). Les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs sont décrites dans le prospectus du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à info@montsegur.com, par courrier 39 rue Marbeuf 75008 Paris ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01.85.74.10.00.

Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.montsegur.com.

Autres informations pertinentes

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegur.com

Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegur.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

La société de gestion a classé le fonds en tant que produit financier soumis à l'article 8 du règlement SFDR. Les détails de la politique d'intégration des risques de durabilité sont disponibles à l'adresse : https://www.montsegur.com/publications-en-matiere-de-durabilite/.